VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 17 JUIN 1925 — No 30

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ——————— 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 5 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

M. F. G. TAYLOR

Mercredi dernier, les conservateurs de Portage-la-Prairie se réunissaient pour offrir de nouveau au chef conservateur provincial, le Major F. G. Taylor, la candidature conservatrice pour le comté de Portage-la-Prairie.

L'après-midi fut consacrée à la réorganisation de l'association et, le soir dans la salle paroissiale, il y avait assemblée publique pour permettre aux orateurs du parti d'exprimer leurs idées sur les points principaux de la politique manitobaine.

Le Major Taylor est un homme dans toute la force du mot.

Instruit et courageux il est modeste comme tous les hommes de valeur réelle.

Conservateur, il l'est de toutes les fibres de son être; il l'est parce qu'il est convaincu qu'au Manitoba, comme dans tout le Canada c'est le parti qui a fait le plus pour le développement du pays, et parce qu'il croit sincèrement que c'est le parti qui sortira notre province de l'impasse où elle se trouve actuellement. Conservateur, il l'est parce que le parti conservateur est assez grand pour appeler sous son drapeau toutes les classes et toutes les races. Conservateur, il l'est parce qu'il est convaincu que c'est le parti qui, au Manitoba, a, de tout temps, montré plus de largeur de vue et rendu meilleure justice à toutes les classes, comme à toutes les races et à toutes les croyances. Jugement sain et calme,inaccessible au sentiment de la crainte, doué d'une nature riche et d'un grand coeur il est au-dessus des infirmités de l'étroitesse d'esprit; le jour où il lui sera donné de prouver ce qu'il peut faire comme premier ministre d'une province canadienne, il ne tardera pas à convaincre tout esprit bien pensant qu'il est de ceux qui font les grands chefs et les bons gouvernants. Jamais chef de parti au Manitoba n'a eu plus que le Major Taylor l'estime et la confiance de ses collègues en Chambre et c'est pourquoi, à cette occasion, Messieurs Evans et Bernier étaient chargés par leurs collègues d'exprimer aux électeurs de Portage-la-Prairie les sentiments d'affection de tous les députés conservateurs du Manitoba pour leur chef et pour assurer ce dernier de tout leur concours.

Le premier orateur de la soirée fut M. Taylor qui, après avoir dit en quelques mots sa reconnaissance pour la nouvelle marque d'estime et de confiance que lui donnaient ses amis de Portage-la-Prairie, entra résolument dans le vif de la question et traita, de haut et avec clarté, toutes les questions qui intéressent d'une manière vitale l'électorat de la province.

La question sur laquelle il appuya le plus fut la question des taux de transport.

Tout le monde connait le fameux contrat effectué par l'administration conservatrice de 1901, contrat par lequel le contrôle des transports sur les chemins de fer, au Manitoba, était donné au gouvernement manitobain.

Ce contrat, signé par le gouvernement et les compagnies de chemins de fer, était ratifié par le Parlement canadien. Il donnait, pour trente ans, le contrôle absolu des taux à l'exécutif de la province.

De 1901 à 1917 ce contrôle et l'abaissement des taux eurent comme résultat une économie d'au-delà de $100,000,000 pour les contribuables du Manitoba. Ces chiffres n'ont jamais été discutés.

En 1917, raison de guerre, le Parlement canadien permit aux compagnies de chemins de fer de passer outre, et l'on suspendit les obligations du contrat.

Les circonstances qui entourent cette législation sont des plus intéressantes; il serait trop long d'argumenter sur ce point pour le moment; mais en tous cas la guerre est finie depuis longtemps et, si un contrat, dans notre pays, veut dire quelque chose, le gouvernement du Manitoba pourrait, s'il le voulait, forcer les compagnies de chemins de fer à remplir leurs engagements.

Les contribuables du Manitoba paient, en ce moment, en taux de chemins de fer, une taxe qui s'élève, au bas mot, à sept ou huit millions.

Depuis plusieurs années les conservateurs réclament des gouvernants une action énergique en la matière. Les gouvernements Norris et Bracken ont fait la sourde oreille et il semble bien que leur préoccupation a été surtout de protéger les chemins de fer au détriment des intérêts du peuple. Pour combler la mesure, voilà que le gouvernement King se prépare à tout chambarder et, à moins que l'électorat de la province du Manitoba ne prenne lui-même sa cause en mains, ses droits seront foulés aux pieds honteusement, car l'ineptie du gouvernement Bracken est à désespérer même les plus courageux.

Il n'y a au Manitoba, aujourd'hui, que le parti conservateur qui soit capable de faire face à l'ennemi; sa politique est claire et déterminée; ses engagements sont bien définis et ses promesses sont consignées dans le journal de la Chambre.

[illegible]

tique néfaste de l'inaction et notre peuple reprendra ses droits.

Messieurs Evans et Bernier, chargés par leurs collègues d'exprimer les vues de la députation conservatrice, ont traité de la politique manitobaine dans tous ses détails. Si la liste des bonnes actions du gouvernement Bracken est courte, par contre la liste des mauvaises lois passées, et surtout la liste des problèmes que le gouvernement Bracken devait résoudre et qu'il n'a pas osé toucher, est plutôt longue.

Quand le gouvernement Bracken aura passé, l'on pourra écrire sur son épitaphe : Incompétence, faiblesse, pusillanimité et somnolence.

Après avoir promis monts et merveilles le gouvernement fermier a commencé par renier toutes ses promesses. Il a augmenté les dépenses et les taxes; il a payé les dettes en faisant de nouveaux emprunts. Sous le régime Bracken, les chemins de fer ont soutiré des millions des poches des contribuables et sous ce régime encore notre bois de pulpe sera donné aux américains pour aider à leurs industries au détriment du développement de notre propre industrie et au détriment des intérêts de toute notre classe ouvrière.

Nos cultivateurs et nos ouvriers, écrasés de taxes, quittent le pays pour se diriger vers les Etats-Unis et, pendant ce temps, nos ministres se chauffent tranquillement à la cheminée et ils se gonflent d'importance dans leur lourd sommeil.

Ces farouches prohibitionnistes qui devaient refuser tous bénéfices sur la vente des liqueurs ne cessent aujourd'hui de vider toutes leurs cruches pour remplir leurs vides; ils se pâment d'aise en face des profits énormes que leur donne la vente des boissons et ils ferment les yeux sur les terribles ravages que font sur notre population les décoctions de tous genres que l'on appelle communément "Home-Brew". Leur motto semble bien être: "Au diable nos promesses d'élections, mais que l'on dérange ni notre digestion ni notre sommeil".

Le capital hésite à venir chez nous à cause de la double taxe sur le revenu; nous perdons pour cette raison de nombreuses industries qui vont ailleurs et partant nos ouvriers sont sans travail; cette taxe est inutile; à chaque session les conservateurs ont réclamé l'abolition de cette taxe, mais toujours la lourde majorité du ministère Bracken était là pour protéger les revenus du gouvernement au détriment des intérêts et du progrès de la province.

Evidemment quand on paye à trois messieurs $22,000 de salaire par année pour surveiller un magasin de liqueurs, sans compter les salaires énormes payés au gérant, aux comptables et à tous les employés qui travaillent, il faut bien trouver quelque part des revenus; on impose une double taxe et le tour est joué; mais aussi le peuple paye et s'appauvrit; jusqu'à la taxe sur le mariage que l'on a doublée, franchement il faut qu'un gouvernement ait bien besoin d'argent.

Tout le monde se demande où l'on va au Manitoba. Espérons que nous irons bientôt à l'électorat et que nous aurons sans trop de retard l'avantage de demander au peuple de la province ce qu'il pense de ce gouvernement de toutes les vertus, gouvernement qui a nom: gouvernement Bracken.

BULLETIN POLITIQUE DE FRANCE

L'Impo . . . pulaire

On vient d'augmenter — et comment! — le prix des tabacs français, mais on n'a pas touché aux cigares et aux cigarettes de luxe.

Ce qui revient à dire que la tuile lancée d'une main sûre par M. Caillaux tombera uniquement sur le crâne des pauvres bougres qui n'ont pas les moyens de s'offrir mieux que du "caporal" ou du "Maryland".

Quant au métèque enrichi qui fume des havanes bagués à vingt-cinq francs; quant à la coquette exotique qui ne peut supporter qu'un blond tabac d'Orient roulé dans des pétales de rose, ils vont passer au travers de ce nouvel impôt plus facilement que s'il s'agissait d'un simple nuage de fumée . . .

Je connais un vieux bonhomme de retraité, qui disposait de cent sous par mois pour sa pipe. Autrefois, ce budget lui donnait droit à un peu plus de quatre paquets de "Caporal" ordinaire. Avec les nouveaux tarifs, il devra se contenter de trois paquets, ce qui diminuera d'un bon quart l'intensité de son plaisir.

Quel genre de sélaracée fume donc M. Caillaux? N'étant pas de ses familiers, je ne saurais le dire. J'imagine toutefois, que, lui, le plus aristocrate de nos démagogues répugne à la bouffarde plébéienne de M. Herriot comme au mégot légèrement "canaille" de M. Briand, et qu'il n'aura pas à souffrir de cette hausse réservée au commun vulgaire.

C'est [illegible] très mauvaise blague — à tabac [illegible] aux électeurs [illegible] de M. Schrameck, ont pro-

clamé leur attachement "indéfectible" à la politique du Cartel des gauches. Que doivent penser, je me le demande, en allongeant leur trente sous pour un paquet de "gris", les fougueux communistes qui, le 10 mai, se prononcèrent en faveur des candidats du gouvernement, contre "les infâmes exploiteurs du prolétariat"?

Il se peut que la trouvaille de M. Caillaux assure au Trésor un supplément de recettes de 500 millions. C'est, en tout cas, la catégorie des citoyens les moins fortunés qui en fera presque totalement les frais.

Et maintenant, pourquoi, dans le même esprit, le plus ingénieux de nos grands financiers n'inventerait-il pas, par exemple, une taxe de circulation pour les gens qui vont à pied, étant parfaitement entendu que ceux qui possèdent des voitures seront exonérés de cet impôt?

J. L.

La Conciliation Universelle

M. Painlevé vient de prononcer à Strasbourg un discours qui remplit de joie le coeur des apôtres de la réconciliation universelle. Où se recrutent ces apôtres? Partout — excepté dans les pays qui ont le plus souffert de la guerre et qui restent encore sous le coup des menaces des pangermanistes revanchards. En Amérique et en Angleterre, par exemple, où l'on se sent parfaitement en sûreté depuis que l'Allemagne vaincue a été privée de sa marine de guerre, on est tout acquis à l'idée d'une réconciliation franco-allemande. C'est pourquoi le discours de M. Painlevé est si bien accueilli dans la presse américaine. Tout en l'approuvant, on évoque le souvenir de M. Poincaré afin d'établir, entre la politique française d'hier et celle d'aujourd'hui, un parallèle encourageant.

M. Poincaré, on le sait, n'avait point confiance dans l'Allemagne! Même après la victoire, l'armistice et le traité de Versailles, il continuait à se méfier de ces Teutons qui commirent le crime de provoquer la guerre en 1914, qui violèrent tous les traités, qui foulèrent aux pieds le droit et la justice, qui firent la guerre sur terre et sur mer avec une barbarie sans nom, qui, en cas de victoire allemande, méditaient d'imposer à leurs ennemis des conditions de paix impitoyables et qui, vaincus, opposèrent au règlement de la paix la mauvaise foi la plus obstinée — mais les apôtres de la conciliation universelle estiment que Poincaré a tout de même tort de conserver des souvenirs amers, au lieu d'admettre "de plano" que le Boche arrogant et criminel de naguère est devenu un Allemand paré de toutes ces vertus dont l'ensemble fait une honnête nation digne de la confiance de tous.

A la réflexion, ce Poincaré était tout de même un singulier individu! Et quand nos bons apôtres songent qu'il traitait l'Allemagne "avec brusquerie"; qu'il prenait vis-à-vis d'elle "une attitude de petite fille querelleuse" (voyez "New-York Times"); qu'il prêchait la haine et la méfiance à l'égard du gouvernement allemand" (voyez "New-York World"), ils restent confondus de tant d'aveuglement! Volontiers, ils développeraient à cette occasion la théorie moderne qui se résume en ces mots: Il faut être bon pour les voleurs et les assassins. En vérité, insinuent-ils, parce qu'un homme a été condamné comme criminel, est-ce une raison pour le regarder avec méfiance? Au contraire, il faut lui tendre la main, il faut tâcher de s'entendre avec lui en le prenant par la douceur, afin d'établir avec ce digne personnage des relations de bon voisinage. Et qui sait? Ne serait-ce pas une bonne idée, après tout, Messieurs les apôtres de la conciliation universelle, de donner vos plus belles filles en mariage à d'anciens pensionnaires du Sing Sing?

Or donc, Poincaré n'était point disposé à tendre la main au Boche. Tant de fiel entrait dans l'âme de ce Lorrain qu'il ne croyait pas à la régénaration de l'Allemagne criminelle. Tout au moins, il jugeait qu'il fallait prendre avec elle des précautions sérieuses.

Enfin Herriot vint et, le premier en France, sut de sa politique écarter la méfiance. Il tendit à l'Allemagne une main, assez timide, à la vérité, mais enfin il fit des avances, et comme il comprenait bien que pour apaiser les Boches il suffisait de leur donner satisfaction, il n'hésita pas à lâcher le gage de la Ruhr, en promettant beaucoup plus par la suite. Les vicissitudes de la politique intérieure de la France ne permirent pas à M. Herriot de pousser plus loin l'exécution de son programme de conciliation. Heureusement, son successeur, M. Painlevé se propose de rester dans la même voie et, si possible, d'apaiser ces pauvres Allemands que M. Poincaré a maladroitement exaspérés! Ce sera beau, sans doute, lorsque nous en arriverons à voir M. Painlevé serrer dans ses bras le Maréchal von Hindenburg! Tous les apôtres de la conciliation universelle applaudiront, les larmes aux yeux à ce touchant spectacle.

En attendant M. Painlevé pose des jalons. Dans son discours de Strasbourg il tend la main à l'Allemagne en l'engageant à entrer dans la voie de la paix et à contribuer à l'établissement d'une parfaite harmonie entre les

(A suivre en page 4)

M. G.-G. Guay de "La Lyre" attendu à St-Boniface prochainement



M. G.-G. Guay est attendu, ces jours-ci, à Saint-Boniface et est envoyé par la revue musicale et théâtrale "La Lyre", éditée à Montréal, P. Q., depuis trois ans, pour intéresser les Canadiens-français de l'Ouest à une cause qui doit leur être particulièrement chère. L'encouragement que M. Guay a reçu partout où il s'est rendu pour rencontrer ses compatriotes lui est une assurance qu'il recevra en notre ville le même bienveillant accueil. Il est inutile de dire que M. Guay est autorisé non seulement à percevoir des souscriptions ici, mais qu'il est autorisé également à apporter avec lui des manuscrits de compositions que pourraient lui remettre les musiciens qui aimeraient faire éditer leurs oeuvres par "La Lyre" qui est une revue canadienne pour tous les Canadiens. Nous souhaitons à M. Guay le plus franc succès dans son entreprise artistique.

LE CENTENAIRE DE CHARCOT

Lors de la célébration du centenaire du génial Charcot, célèbre neurologiste français, des discours remarquables furent prononcés, à la Sorbonne, en l'honneur de ce grand savant.

Nous donnons ci-après quelques extraits de ces discours tel que rapportés par "Le Temps", de Paris.

La parole fut donnée en premier lieu au docteur Babinski, président, qui fit un tableau magistral de toutes les acquisitions dont la science médicale est redevable à Charcot. Le nombre en est considérable et le champ de ses découvertes dépasse de beaucoup le cadre des maladies nerveuses qui cependant est son oeuvre principale. Il le montre initiateur dans l'étude de l'ataxie, du rhumatisme chronique, de la claudication, intermittente, du goitre exophtalmique, de l'hémorragie cérébrale, de l'aphasie, des arthropathies tabétiques (Charcot's disease, disent les Anglais), de la sclérose médullaire latérale avec atrophie musculaire, dans celui de la sclérose en plaques, des névroses, de l'hystérie. Ce discours, si complètement documenté, se termina de la façon suivante:

"Pour apprécier la valeur d'un savant, le rôle qu'il a joué, il est bon de supprimer son oeuvre par la pensée et de chercher [illegible] qui en serait [illegible] quence. Amputer la science de toutes les acquisitions dues à Charcot serait la rendre méconnaissable. Que de ténèbres [illegible] pas [illegible] En vérité, dans un service de neurologie, il ne se passe pas de jour sans qu'on fasse appel aux notions qu'il a introduites; sa pensée est là toujours présente. Il faut tenir compte aussi de l'influence [illegible] exercée sur toute une génération. Comme [illegible] [illegible]

(A suivre en page 2)

LE CENTENAIRE DE CHARCOT

(Suite de la page 1)

action sur la jeunesse française? A son contact l'élève nonchalant acquérait le goût du travail, le laborieux devenait ardent à l'étude et rêvait de suivre les traces de celui que son entourage appelait familièrement et affectueusement le "Patron". Si l'école neurologique française continue à occuper un des premiers rangs, c'est encore pour une bonne part à l'impulsion de Charcot qu'elle le doit.

Par son génie et son labeur, il a bien servi, non seulement sa patrie, mais l'humanité entière; c'est pour cela que les médecins de tous pays sont venus se joindre à nous afin de glorifier, dans une communion d'idées et de sentiments, la mémoire du maître universellement admiré".

M. Lallemand, représentant de l'Académie des sciences, étudia spécialement dans l'oeuvre de Charcot la partie qui scrutait le mystère de la pensée et l'influence du moral sur les maux physiques, puis rappela que dans Charcot, l'homme était à la hauteur du savant et que sa bonté était extrême.

"Sa vie, dit-il en terminant, peut être donnée en exemple aux jeunes savants. Longtemps encore après que ses doctrines seront tombées dans l'oubli, son nom restera dans la mémoire des hommes associé à la fondation de la Salpêtrière."

Lors des luttes que dut soutenir Pasteur pour imposer ses idées et en faire reconnaître la [illegible] [illegible]

[illegible] D'instinct, il se rangeait du côté de Pasteur. Mais [illegible]

[illegible]

d'expériences et il s'en fut sans rien dire. C'est à l'Académie qu'il parla, et de telle sorte que les contradicteurs, confondus, reçurent une magistrale leçon de méthode scientifique".

Le professeur Guillain parla alors au nom de la Société de neurologie de Paris, dont il est le président, qui reconnaît en Charcot le grand initiateur, le créateur de la neurologie moderne et qui compte tous ses élèves parmi ses fondateurs de ses membres les plus actifs. L'orateur rappela le fameux credo où Charcot en 1883, affirma la nécessité d'une alliance perpétuelle de la clinique avec les disciplines anatomiques et physiologique, et il ajouta:

"La Société de neurologie de Paris a adopté dans son intégralité ce credo de Charcot. Sans doute, depuis la mort de Charcot des progrès ont été réalisés, des méthodes nouvelles de diagnostic et de traitement ont été créées, mais les constructions nouvelles ont été poursuivies sur les bases solides édifiées par Charcot, les moissons ont germé sur le terrain que son incessant labeur avait défriché."

M. de Monzie prononça pour terminer cette grandiose cérémonie, le discours suivant qui fut à maintes reprises très applaudi:

"La parole officielle appliquée à la louange d'un personnage tel que Charcot risque, je le sais, d'être incommode aux oreilles de ceux qui ont connu et aimé, en le comprenant, le savant dont la mémoire est maladroitement évoquée. Comment parlerai-je d'un maître devant ses disciples [illegible]

[illegible]

Victor Hugo exalté durant les vingt années qui ont précédé sa mort, rabaissé durant les trente années qui ont suivi, [illegible]

[illegible]

vel ordre de curiosité, déterminer une méthode inédite de recherches dans un sens jusque-là inédit, que voilà bien un titre rare à la reconnaissance spirituelle, et précisément le titre que l'on invoque en l'honneur de Charcot, inventeur d'une méthode clinicienne, promoteur d'une science et d'une thérapeutique des maladies nerveuses".

QUELLE REVUE FRANCAISE LISEZ-VOUS?

Pour vous tenir au courant des progrès

— de la pensée;
— de la littérature;
— de la science;
— de l'histoire;
— de la politique;
— de la religion;
— de l'enseignement, etc., etc.

LISEZ "LA REVUE UNIVERSELLE"

— *la mieux faite,*
— *la mieux écrite,*
— *savante sans pédanterie,*
— *littéraire et instructive,*

[illegible] des plus grands écrivains français du jour tels que [illegible], Mgr Baudrillart, Henri Bordeaux, Léon [illegible], Louis Bertrand, Camille Bellaigue, le Cardinal [illegible], Henri Ghéon, Charles Maurras, Jacques Maritain, [illegible]

"LA REVUE UNIVERSELLE"

est dirigée par Jacques BAINVILLE; son rédacteur en chef est HENRI MASSIS.
Elle paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

157 Bd St Germain, PARIS (VIe)

Pour aider au rapprochement des *Français* et des *Canadiens*, "LA REVUE UNIVERSELLE" offre à toute personne qui prendra un abonnement d'un an au prix de $5.00 par année, le BON ci-joint —

BON pour une recherche préliminaire GRATUITE sur les origines françaises de ma famille (lieux, noms, armoiries, etc), à faire par "L'INSTITUT NATIONAL HERALDIQUE DE FRANCE". Nom .... Adresse .... NOTE:— Donner tous détails pouvant aider aux recherches.	Envoyez CINQ DOLLARS pour abonnement à "LA REVUE UNIVERSELLE" 157 Bd. St-Germain, PARIS et, envoyez le Bon ci-joint avec noms et adresses et vous recevrez: LA REVUE, et un rapport sur l'origine de votre famille en FRANCE.

De Winnipeg à Vancouver avec la "Liaison française"

Tout le monde peut bénéficier du voyage de la "Liaison française" qui se fera du 3 au 22 juillet prochain par convoi spécial du Chemin de fer national du Canada, et qui plus est, tout le monde peut en faire bénéficier d'autres. Outre les avantages et les connaissances personnelles qu'un Canadien-français peut retirer d'une visite à travers le Canada, en suivant les membres de la "Liaison française" qui se sont donné pour mission d'empêcher l'émigration des nôtres et d'aider au rapatriement des Franco-Américains, il collabore d'une façon agréable à une entreprise nationale.

Le prêtre, l'étudiant, le professionnel, l'homme d'affaires ont intérêt à s'instruire des choses du Canada français et ils accomplissent une oeuvre nationale en contribuant à établir la "liaison" entre la vieille province de Québec et les groupes des nôtres établis dans les régions neuves.

Au cours de son prochain voyage, la "Liaison française" traversera les trois provinces des prairies et la Colombie-britannique. Des arrêts seront faits à Hoey, Prince-Albert, Lac au Canard, Rosthern, Legal, Edmonton, Kamloops, Vancouver, Lac Sainte-Anne, Saint-Albert, Saskatoon, Régina, Gravelbourg et Radville.

De plus les excursionnistes s'arrêteront à Jasper Park, le plus grand parc national, où ils pourront admirer quelques-uns des monts les plus grandioses de la chaîne des Rocheuses.

Mais au point de vue touristique le grand attrait est surtout la traversée des Montagnes Rocheuses et leurs admirables paysages. Les membres de la "Liaison française" verront le Mont Edith Cavell, le Mont Robson, le plus haut pic de chaîne canadienne, le lac à l'Orignal qui rappelle le lac de Brienz, en Suisse, les rivières tumultueuses de la Colombie-Britannique qui coulent entre deux rangées de montagnes couvertes de neige et, rendus à Vancouver, ils pourront visiter ces merveilles de la côte du Pacifique, Stanley Park et le Canyon Capilano.

Les Canadiens-français du Manitoba peuvent prendre part à l'excursion de Winnipeg à Vancouver, aller et retour. Le prix est: lit du haut, $134, lit du bas $139, toutes dépenses comprises.

Tous ceux qui désireraient faire partie de l'excursion devront s'adresser à M. l'abbé H. Messier, assistant du missionnaire colonisateur, à l'Archevêché, Saint-Boniface, Man. Prière de mettre sur l'enveloppe: "Liaison française". Un dépôt de $10.00 est exigé comme garantie. Un ou deux wagons-lits spéciaux seront attachés au train spécial de la "Liaison" au besoin.

Des programmes superbes, illustrés, seront distribués gratuitement aux personnes qui en feront la demande par écrit à M. l'abbé J.-A. Normandeau, 353, Craig Ouest, Montréal, ou à M. l'abbé Messier, Archevêché, Saint-Boniface, Man.

A PROPOS DE L'EXPEDITICN D'AMUNDSEN

Les difficultés d'un raid aérien vers le pôle

En dehors de la magnifique performance que représente un raid vers le pôle, peut-on attendre des résultats pratiques d'une expédition aussi dangereuse?

La conception admise jusqu'à ce jour est que toute l'énorme étendue environnant le pôle nord, presque totalement ignorée, est constituée par un océan recouvert d'une banquise qui se meut sous la poussée des courants.

Les bois flottés, issus d'Asie, que l'on trouve sur les rives du nord du Groenland et du Canada, la marche difficile de Peary qui, certaines journées, constatait qu'il avait reculé en dépit de sa marche en avant, enfin les dérives du Fram, prouveraient qu'il n'y a aucune terre qui fasse obstacle à la marche de ces courants.

Cependant, des hommes courageux persistent à vouloir découvrir, au milieu de cette mer libre, une terre et, plus loin peut-être, un continent sur lequel planter le drapeau de leur nation. Mais ce noble souci patriotique stimulant, n'est pas le seul but de leurs efforts. Ils espèrent que cette terre permettra un jour d'y établir des postes d'observation ou de liaison pour étudier certains phénomènes soupçonnés mais imprécis, de la météorologie, du magnétisme et des courants marins.

Il faut admirer sans réserve et ne pas considérer comme une généreuse folie lo tentative du vainqueur du pôle sud qui veut réaliser encore après une belle vie fertile en exploits, le plus audacieux de tous.

Les difficultés qu'il doit rencontrer et que ceux qui attendent avec angoisse de ses nouvelles ne soupçonnent pas, sont multiples et presque insurmontables.

La banquise, plus traitresse encore que le sable mouvant, change constamment d'aspect. Les pressions, les dislocations, la température, en font tantôt une vaste étendue hérissée de blocs énormes, de glace, tantôt, par sa désagrégation, une succession de canaux de mer libre, tantôt une surface trompeuse qui n'est qu'un marais de neige fondue.

Que de risques pour un atterrissage!....

D'un avion, l'orientation ne peut être précise dans ces régions où la boussole est inutilisable en raison de l'éloignement du pôle magnétique, où les observations astronomiques à l'aide du sextant sont presque impossibles, et où il ne reste peut-être que l'utilisation du soleil jamais couché en cette saison, et de la vitesse de l'appareil pour se diriger approximativement.

Cela complique singulièrement la tâche du navigateur aérien qui ne peut, au préalable, jalonner sa route sur un sol constamment en marche et qui risque de trouver le brouillard meurtrier, fréquent en raison des condensations.

L'explorateur, s'il atteint le pôle, devra atterrir pour ses observations justificatives. Aura-t-il pu le faire sans risque sur un terrain aussi incertain et n'aura-t-il pas dû abandonner ses appareils pour le retour?

Il est probable qu'Amundsen, à tous points de vue, s'est entouré des précautions matérielles indispensables.

Les avions devaient donner le maximum que l'on pouvait leur demander dans l'état de perfectionnement actuel de l'aéronautique. Avec quelle émotion angaissée, au-dessus de la solitude boréale, les aviateurs devaient-ils écouter le rythme de leur moteur qui s'identifiait exactement avec celui de leur coeur, puisque l'arrêt de l'un pouvait suspendre pour toujours les battements de l'autre.

Quel que soit le résultat de la hardie tentative d'Amundsen et de ses compagnons, nous devons nous invliner bien bas devant leur héroïque courage, d'autant plus qu'ils ont voulu aujourd'hui associer aux possibilités des forces physiques de l'homme celles que son esprit a su créer.

L'aviation, une fois encore, aura participé à l'accroissement de la puissance humaine et de son prestige en essayant de faire entrer dans le domaine des réalités, ce qui semblait jusqu'ici appartenir aux anticipations romanesques.

(Le Figaro) Paul DUBONNET.

BULLETIN POLITIQUE DE FRANCE

(Suite de la Page 1)

puissances européennes. Sans doute, il se défend de confondre la confiance avec la naïveté, mais il n'en est pas moins un adversaire déclaré de la méfiance aveugle, et il considère, avec une ingéniosité que nous admirons, non sans réserve, que la politique française doit suivre une voie moyenne entre l'excessive suspicion et la confiance exagérée.

Les Alsaciens, qui connaissent les Boches mieux que personne, ont dû être un peu surpris lorsqu'ils se sont entendu dire par M. Painlevé qu'ils avaient été en quelque sorte placés par la Providence entre la France et l'Allemagne non pour diviser, mais pour réunir les deux pays; car, en réalité, ils sont les premiers à savoir que l'Alsace-Lorraine n'a pas été un trait d'union entre la France et l'Allemagne, mais un terrain perpétuellement contesté entre les deux nations. Ils ont payé du reste assez cher en souffrances de toutes sortes l'honneur de se trouver à la frontière de la France et de former barrière contre les invasions germaniques. Aux yeux des Alsaciens, il est possible que le discours de M. Painlevé représente un beau morceau d'éloquence politique, mais nous doutons fort qu'ils le considèrent comme traçant le programme d'une politique raisonnable vis-à-vis de l'Allemagne.

Les plus beaux discours ne changent rien aux faits. Lorsque l'on veut établir un programme politique définissant les relations futures entre la France et l'Allemagne, nous croyons qu'il est tout d'abord nécessaire de considérer comme acquis ces faits historiques qu'il y a eu une guerre, que la France a été victorieuse et l'Allemagne vaincue. Qu'est-ce que l'Allemagne compte faire du Traité de paix? Elle compte tout simplement le déchirer; la politique allemande a pour but final de reprendre par la diplomatie ce qu'elle a perdu par la guerre. C'est simple! L'Allemagne ne veut point payer les réparations; elle ne veut pas rester désarmée comme le lui prescrit le traité de Versailles; elle veut se rattacher l'Autriche de façon à constituer un nouvel empire plus puissant encore que l'ancien; elle veut reprendre sur sa frontière orientale tous les territoires qui lui ont été enlevés et qu'elle considère comme siens; elle n'hésitera pas pour cela à engager une nouvelle guerre, et, lorsqu'elle aura reconstitué sa puissance, elle cherchera la grande revanche sur la France, comptant que d'ici là la France se trouvera isolée en Europe et dans le monde.

Nous voudrions bien savoir comment, par de bonnes paroles, par des offres de conciliation et d'amitié, on amènera les Allemands à modifier ce programme qui ne peut être exécuté que par la force. Nous sommes persuadés pour notre part qu'il n'y a qu'une méthode: celle de Poincaré. La méthode des discours humanitaires a déjà valu à la France d'assez tragiques déceptions pour qu'on n'y revienne plus. Si, avant 1914, il y avait eu en France même moins de pacifistes, moins d'idéologues humanitaires et moins d'anti-militaristes, il est probable que le Maréchal Joffre aurait eu à Charleroi plus de mitrailleuses, plus d'artillerie lourde et que la guerre n'aurait pas duré quatre ans sur le territoire français.

Au surplus, il est un moyen bien simple à mettre à l'épreuve aujourd'hui même la méthode de la main tendue. Que M. Painlevé se rende donc en Algérie, à la frontière du Maroc et de la province d'Oran; qu'il prononce là un nouveau discours humanitaire à l'adresse d'Abd-el-Krim, pour lui représenter que la France est une grande nation pacifique et que ce n'est pas bien de la part des Rifains de verser le sang, alors qu'on pourrait si bien s'entendre en négociant entre pacifistes autour d'un quelconque tapis vert.

Si Abd-el-Krim se laisse séduire, nous marquerons un bon point à M. Painlevé et à nos bons apôtres de la conciliation universelle, et nous demanderons immédiatement la mise en accusation de l'abominable Poincaré, coupable d'avoir reculé de quelques années l'heure des embrassades internationales.

Mais nous sommes bien tranquilles sur ce point! M. Painlevé peut tendre la main, soit dans une direction soit dans l'autre, on ne verra, dans les pays qui croient avoir avantage à faire la guerre à la France, ni sa main droite ni sa main gauche. Quel que soit d'ailleurs l'homme qui gouverne la France, s'il tend ses mains aux ennemis, il en sera quitte pour les remettre dans ses poches, et nous croyons pouvoir ajouter que les apôtres de la conciliation universelle souhaitent que les dites mains trouvent dans les dites poches assez d'argent pour payer les dettes de guerre.

F. G.

EPILEPSIE

"Je veux que ce soit su", écrit M. Peter Miller, de Edgehill, Mont., "que le Novoro du Dr Pierre a restauré la santé de mon beau-frère, après avoir souffert pendant dix ans d'épilepsie. Il y a maintenant plus de six mois qu'il n'a plus eu d'attaques de cette maladie". Cette préparation végétale bien connue est un remède de la constitution. Elle agit efficacement et fortifie chaque organe du corps et améliore le système nerveux. Les pharmaciens ne peuvent pas le vendre, des agents spéciaux seulement la fournissent. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Pique de la Paroisse Belge du Sacré-Coeur

La paroisse catholique belge du Sacré-Coeur de Saint-Boniface aura son pique-nique annuel le dimanche 21 juin sur le terrain de l'église, coin des rues Pliguet et Archibald.

Rien n'a été épargné pour donner à cette fête son aspect de vieille kermesse flamande. Il y aura différents jeux, attractions et rafraîchissements et une grande tombola formera le clou de la journée. La Fanfare de la Cité de Saint-Boniface prêtera son gracieux concours.

Tous sont cordialement invités.

Pour le comité paroissial.

C. De Buck, Sec.